

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} JANVIER 1882

XVIII^e Année.

N^o 1.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Pédagogie française. — Poésie. — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Intérêts de la Société.

Le Comité-directeur aux membres de la Société.

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Avec le présent numéro, commencera la dix-huitième année d'existence de notre *Revue pédagogique* et la troisième de sa publication à Neuchâtel, sous la direction du Comité actuel. Celui-ci la dirigera encore pendant l'année 1882.

Au commencement d'une nouvelle année, nous nous sentons pressés d'adresser, avec nos meilleurs vœux, quelques paroles à nos chers collègues.

Pendant les deux dernières années, la rédaction de l'*Educateur*, de même que le Comité-directeur, a voué toute sa sollicitude à rendre le journal aussi utile et aussi intéressant que possible.

Nous avons l'ardent désir d'en agir de même pendant le temps qu'il nous est encore donné d'être à la tête de notre association.

Mais avons-nous réussi dans nos efforts? Avons-nous contenté nos abonnés? Avons-nous imprimé à l'*Educateur* une tendance fidèle à sa noble devise et, en même temps, assez progressiste pour que, tenant compte de la théorie et de l'idéal, elle ne se soit pas éloignée trop de la pratique et des exigences de la réalité? La partie pratique, augmentée, a-t-elle été de quelque utilité pour nos collègues dans leur tâche de chaque jour?

C'est à nos lecteurs de répondre, et, si leurs réponses devaient être négatives, nous les prions instamment de nous signaler les améliorations qu'ils désireraient voir apporter à la marche du journal. Si elles sont justifiées, nous ferons l'impossible même pour en tenir compte.

Cela dit, nous espérons que les membres de notre fraternelle et pédagogique association feront aussi quelques efforts pour contribuer à sa prospérité. Non-seulement ils lui resteront fidèles, mais encore ils chercheront à lui attirer de nouveaux adhérents. C'est une question de vie pour notre œuvre, et nous la posons sur le cœur de chacun de nos collègues.

D'ailleurs, à côté de la question pédagogique et fraternelle, il y aura aussi, pour tous les abonnés, celle des avantages.

Le VIII^e congrès scolaire romand se tiendra à Neuchâtel au COMMENCEMENT DU MOIS D'AOUT DE 1882, et chacun sait qu'il suffit d'être abonné à l'*Educateur* pour devenir membre de la Société et participer aux facilités qu'elle offre lors des réunions générales : transport à moitié prix par les chemins de fer et les bateaux à vapeur, billet gratuit de logement, droit de vote dans les séances, etc.

En présence de ces avantages, nous espérons que le nombre des abonnés s'augmentera, et nous prions ceux de nos collègues qui se sont tenus éloignés de nous jusqu'ici et qui désirent augmenter notre faisceau fraternel, de s'annoncer au plus vite. Le journal leur sera immédiatement envoyé.

Prière également à nos collègues, membres de la Société, de communiquer cette circulaire aux membres du corps enseignant de leur entourage qu'ils savent ne pas être abonnés à l'*Educateur*.

A partir de ce moment, le Comité-directeur déploiera la plus grande activité pour organiser le prochain congrès, et il peut d'ores et déjà annoncer à tous qu'une réception simple mais des plus sympathiques les attend.

Ainsi, que chacun se prépare et se dise : « A Neuchâtel, au VIII^e congrès scolaire romand ! »

Vive la Société des instituteurs de la Suisse romande !

Bonheur et prospérité à chacun de ses membres !

Neuchâtel, le 1^{er} janvier 1882.

Le Comité-directeur.

Pédagogie française.

PÉDAGOGIE A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, par *Paul Rousselot*, 16 pages (1).

Le livre de M. Rousselot prend place parmi les publications les plus intéressantes et les plus instructives en pédagogie qui aient paru pendant le courant de l'année 1881. Nous avons promis d'en parler à nos lecteurs et nous tenons parole.

L'ouvrage de M. Rousselot se compose de trois parties : 1^o introduction ; 2^o l'enfant ; 3^o l'école.

L'introduction est une sorte d'histoire de l'éducation à vol d'oiseau chez les peuples qui s'en sont occupés avec le plus de succès, mais en France surtout.

Comme le dit avec raison M. Rousselot, en commençant, *la pédagogie est aussi vieille que le monde ; elle date du jour où la première mère, souriant au premier enfant, lui apprend à balbutier même dans l'idiôme le plus rudimentaire les premiers sons de la parole humaine. Comme science, elle est née le jour où, pour la première fois, un législateur ou un philosophe s'est demandé ce qu'est l'éducation, a essayé d'en exprimer les premières règles et les premiers principes* (pages 1 à 2).

Dans cette revue de l'éducation chez les divers peuples, les Grecs naturellement occupent le premier rang. Car c'est là qu'on trouve avec le nom de pédagogie les premiers éducateurs proprement dits. Mais c'est aux enfants des classes aisées que s'adressait la science éducative et non à ceux de la classe laborieuse. Le travail des mains et le petit commerce étaient œuvres *serviles* chez les Grecs ; on les laissait aux esclaves.

M. Rousselot aurait pu citer comme une chose fâcheuse pour l'éducation morale même dans les classes aisées, l'habitude assez répandue de confier l'éducation des jeunes gens aux esclaves qui montraient une certaine intelligence et même à ceux de ces infortunés qui n'avaient d'autres titres à la vocation ensei-

(1) Chez Delagrave, rue Soufflot, 15.

gnante que leurs infirmités et leur âge avancé! Le grand Périclès lui-même, le généreux coryphée de la démocratie athénienne et le plus grand homme d'Etat de cette république, ne se gênait pas pour donner comme précepteur à son pupille l'esclave *invalidé* Zophire, Thrace de naissance.

Les Romains, à partir des Scipion, les introducteurs de l'hellénisme à Rome, ressemblent beaucoup aux Grecs, et eux aussi se servaient des esclaves en guise de précepteurs. Mais Caton le censeur, type du vieux Romain, voulut faire lui-même l'éducation de son fils. Et cependant, comme le fait observer M. Rousselot, il y a un souffle de spiritualisme chez les Hellènes que nous ne trouvons pas chez le Romain dur et positif.

La Gaule, à son tour, n'a guère fait qu'imiter Rome. M. Rousselot semble un peu l'avoir oublié. Il oublie aussi tout à fait que Charlemagne était de race et de nationalité allemandes. Le latin, il est vrai, était la langue de l'école comme de l'Eglise, et c'est à l'étude de cette langue surtout que le grand empereur consacra ses veilles.

Plus loin, M. Rousselot nous parle d'une langue romane divisée en langue d'oïl et en langue d'oc. Nous pensions que c'en était fait du *roman* de la langue romane et qu'il devait être définitivement retranché d'une histoire littéraire sérieuse, partant de l'histoire de l'éducation.

Encore un point sur lequel nous ne pouvons nous mettre d'accord avec M. Rousselot, c'est en ce qui concerne sa division de l'histoire moderne qu'il ne fait commencer qu'au XVII^e siècle. La Renaissance serait, selon lui, l'époque intermédiaire entre le moyen-âge et l'âge moderne. Nous sommes, au contraire, avec lui quand il fait commencer la Renaissance en général avec l'invention de l'imprimerie.

« Chronologiquement, dit M. Rousselot, on place en 1453 la fin du moyen-âge. »

Dans la chronologie *française*, en effet, c'est à la prise de Constantinople par les Turcs, qui coïncide avec l'expulsion des Anglais de la France, que les écrivains placent le commencement de l'âge moderne. Mais il n'en est pas ainsi dans les autres pays, et quelle que soit l'importance des deux faits cités, ils ne le sont cependant pas assez pour constituer *le renouvellement complet* qui constitue une de ces divisions organiques de l'histoire qu'on nomme le moyen-âge et l'âge moderne.

Selon M. Rousselot, la pédagogie moderne serait *une science essentiellement française*. D'autre part, les écrivains qui la font d'origine allemande ou qui font au moins de la Germanie le foyer et la

terre classique de la pédagogie moderne ne manquent non plus pas au-delà du Rhin. Mais nous en sommes fâché, pour M. Rousselot; sa prétention en ce qui concerne la France ne nous semble se justifier à aucun titre. Il nous est impossible de consentir à voir dans Rabelais, Montaigne, Ramu ou la Ramée, le martyr de la Saint-Barthélemy, les initiateurs de la pédagogie moderne. Ils en ont été sans doute les promoteurs. Mais de promoteurs à initiateurs, il y a loin; il y a aussi loin que de la théorie à la pratique et de quelques parcelles de vérité à un système d'instruction ou d'éducation.

C'est cependant aujourd'hui un fait connu de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art d'élever les hommes que c'est en Italie qu'il faut chercher le premier pédagogue digne de ce nom, c'est-à-dire ce Vittorin de Feltre, dont la *Maison joyeuse* à Mantoue est l'honneur du XV^e siècle. Et au siècle suivant, ce n'est pas la France non plus qui voit naître Comenius, le compatriote slave de Copernic, cet autre grand découvreur, Comenius, que M. Michelet a surnommé le *Galilée de l'éducation*. Nous ne voudrions rien ôter à la France de ses mérites et de ses bienfaits réels dans l'art d'enseigner et d'élever les hommes. Mais avant le XVII^e siècle, ce n'est pas chez elle qu'on trouvera de vrais pédagogues ou des écrivains pédagogiques dignes de ce nom. (1)

Le XVII^e siècle, le grand siècle littéraire de la France, est aussi celui de la théorie et de la pratique éducatives dans ce pays, le temps de Port-Royal, de Fénelon, de Fleury, de cette dame de Maintenon, dans laquelle M. Rousselot salue *la créatrice de l'éducation publique et laïque des filles* (page 39). Mais ce n'était point là encore de l'enseignement ou de l'éducation primaire. Au siècle suivant, l'auteur nous montre l'auteur de l'*Emile*, J.-J. Rousseau, celui qui a été cependant l'apôtre de la démocratie en France et en Europe, refusant le baptême de l'instruction aux classes laborieuses dans ces termes bien peu philosophiques, bien peu humanitaires et encore moins démocratiques : *Le pauvre n'a pas besoin d'éducation; celle de son état est forcée; il ne saurait en avoir d'autre* (*Emile*, livre I). Il cite encore la Chatolais, le grand adversaire des jésuites et le défenseur des libertés gallicanes, s'indignant contre les Frères de la Doctrine chrétienne qui instruisent trop le peuple et font œuvre contraire au bien de la société, qui demande que les connaissances du populaire n'aillent pas au-delà de ses occupations.

(1) On pourrait peut-être faire une exception en faveur de Mathurin Cordier.

Si la proclamation de beaux principes, si des décrets émanant des corps constitués de la France suffisaient à créer l'instruction populaire, celle-ci daterait évidemment de 1789 ou des régimes qui suivirent, la Convention en particulier. Mais l'activité de cette dernière s'est en réalité bornée à la création de quelques écoles supérieures.

C'est en fin de compte à la monarchie constitutionnelle, au règne de 1830 qu'est due la première loi sur l'instruction primaire qui ait reçu son exécution, la loi de 1833, celle qui porte le nom de Guizot. Ce ministre remarquable avait été secondé par des hommes comme Coulin et Guizot (pour moi cela ne fait aucun doute) et se souvenait de ses entretiens avec Albert Stapfer. Cet ancien ministre des arts et des sciences de la République helvétique, fixé depuis 1801 à Paris, où il est mort en 1840, avait, pendant son court ministère en Suisse (1798-1800), donné une impulsion extraordinaire à l'éducation publique. A Paris, c'est dans la maison et par les soins de cet homme trop oublié, que Guizot, qui était le précepteur de ses enfants, se vit initié à la littérature, à la philosophie et à la vie des salons. En Suisse, Stapfer n'avait-il pas été le principal protecteur de Pestalozzi et le patron de la plupart des hommes d'élite qu'on nomme Zschokke, le Père Girard, Charles-Louis de Haller?... La France ainsi serait plus redevable à la Suisse qu'elle ne le pense. Mais nous nous éloignons par trop de M. Rousselot, qui nous apprend que même après la loi de Guizot, la France ne dépensait que 1,600,000 fr. pour l'instruction primaire. Il laissait donc beaucoup à faire à ses successeurs, Fortoul, Rouland, Duruy, Jules Simon.

A deux reprises, M. Rousselot a presque l'air de revendiquer pour la France l'idée première des *Jardins d'enfants*. La première fois, il la trouve avec le recteur de l'académie de Paris, M. Gréard, dans la quatorzième des *Etudes de la nature* de Bernardin de Saint-Pierre; la seconde fois, c'est dans les classes du Ban-de-la-Roche, dirigées par deux femmes de cœur, Salomé Watter, la femme du pasteur Oberlin, et Louise Schappler, de servante devenue directrice d'école. Mais de l'idée jetée en passant par l'auteur de *Paul et Virginie* et de l'école enfantine du Ban-de-la-Roche, tout comme de la salle d'asile créée par M^{me} de Pastoret à Paris en 1801, il y avait encore assez loin à l'école fröbelienne proprement dite et au *Kindergarten* actuel.

(A suivre.)

A. DAGUET.

POÉSIE

Le drapeau fédéral.

Sur nos pics sourcilleux, d'où l'avalanche croule,
Dans les plaines fécondes où vit ton peuple heureux,
O drapeau fédéral, noble enseigne, déroule,
Aux souffles de nos monts, tes plis victorieux !
Tu sus de nos aïeux, âmes libres et fières.
Doubler, en l'unissant, le courage indompté ;
Protège les enfants comme autrefois les pères,
Symbole de la liberté !

* * *

Tu ne dates pas d'hier. Quand l'Europe asservie
De la liberté sainte ignorait jusqu'au nom ;
Que les peuples, du sein de leur longue agonie
Attendaient un sauveur et sondaient l'horizon ;
Comme un astre brillant dans une nuit profonde
Déjà tu déployais à leur œil étonné
Ta croix, gage éclatant de l'avenir du monde,
Symbole de la liberté !

* * *

Sempach, Grandson, Morat, St-Jacques, jours de gloire,
Triumphes inouïs, noms à jamais sacrés !
Dédaignant la splendeur des trônes, la Victoire
Aux pâtres de nos monts réservait ses lauriers.
Quand Louis pâlisait à leur mort héroïque,
Quand, aux sons de leur cor, la Bourgogne a tremblé,
C'est toi qui les guidais, noble croix helvétique,
Symbole de la liberté !

* * *

Flotte encore sur nous, vieux drapeau de nos pères !
De leurs fils nos aïeux n'auront pas à rougir.
Si jamais le canon grondait à nos frontières,
Dans leurs tombeaux glacés les faisait tressaillir ;
Des ennemis bravant et l'audace et le nombre,
Préférant le trépas à la servilité,
Comme eux, nous saurons vaincre ou mourir à ton ombre,
Symbole de la liberté !

Porrentruy, 1^{er} décembre 1881.

P. BANDERET.

CORRESPONDANCE

Lausanne, le 16 décembre 1881.

Avant la clôture de cette année, permettez-moi de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les derniers mois qui viennent de s'écouler, et de vous entretenir de quelques faits relatifs à notre ménage scolaire vaudois.

Tout d'abord je mentionne le retour d'un de nos hommes les plus distingués, pour occuper, à l'Académie, la chaire de littérature française laissée vacante par le départ de M. le professeur Renard. L'arrivée de M. Eugène Rambert à Lausanne a réjoui tous les partisans de nos traditions littéraires, et a pris les proportions d'un événement. La jeunesse académique a salué avec enthousiasme le professeur dont le souvenir était resté vivant parmi nous, et le public s'est associé à cet élan. M. Rambert y a répondu, de son côté, par les sages conseils qu'il a donnés à la jeunesse studieuse dans son discours d'ouverture, dont on m'a dit que vous songiez à reproduire une partie.

M. Rambert s'occupe actuellement, en collaboration avec M. Charles Secrétan, de la publication de la correspondance de Vinet. Elle comprendra deux volumes, qui ne laisseront pas d'offrir un grand intérêt pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement d'idées de 1820 à 1848.

Notre grand Conseil a décidé la création d'une école d'application pour l'enseignement primaire. Une somme a été votée dans ce but et l'autorité supérieure doit avoir fait des démarches en vue de pourvoir cette école d'un instituteur capable. Espérons que l'ouverture de cette institution éminemment pratique et utile ne subira pas de retards.

La question de la réélection périodique des instituteurs a été posée dernièrement au sein de l'autorité législative. Un projet est intervenu, modifiant la loi sur les pensions de retraite et celle sur l'instruction primaire de 1865. Il statue qu'une commune peut demander le renvoi de son instituteur, lorsque les rapports de ce dernier avec les autorités communales sont devenus trop tendus, et que tout instituteur primaire peut être mis à la retraite au bout de trente années de service, lorsque ses forces sont jugées insuffisantes pour continuer ses fonctions. Je ne sais si j'ai le cœur trop sensible, mais il me semble que le législateur l'a un peu dur. Il est vrai que le projet demande, dans ce cas, que le chiffre de la pension soit élevé de cinq cents à sept cents francs. E. L.

BIBLIOGRAPHIE

COURS DE COMPTABILITÉ PRATIQUE, par P. Golaz, maître de mathématiques. Lausanne, librairie Imer et Payot, 1881. — Prix, 1 fr.

Cet ouvrage, spécialement destiné aux jeunes filles, contient des modèles de notes, de mémoires, de factures, d'inventaires, de bilans, de comptes de caisse, de comptes de tutelle, de comptes divers, de comptabilité de ménage, de baux à loyer, de quittances et de conventions. Ces différents modèles sont accompagnés de quelques brèves explications et d'un certain nombre de problèmes pratiques et intéressants dont la solution n'offre pas de difficultés trop grandes. Les jeunes filles acquerront, par l'étude de ce recueil, des notions précieuses d'ordre et d'économie. En modifiant quelque peu les exemples choisis, il est facile de les utiliser dans les classes de garçons.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE, par J. Magnenat, instituteur aux Ecoles normales du canton de Vaud. — Lausanne, librairie Imer et Payot, 1881. — Prix, 90 cent.

Ce manuel donne tout ce que l'on peut raisonnablement exiger d'élèves d'une école primaire, même de celles du degré supérieur. Quelques notions sur le globe, la définition des termes géographiques, les généralités sur les continents et les océans, l'étude spéciale de chacun des continents et des états qu'il renferme, telle est en résumé la première partie de cet ouvrage. La deuxième contient, en abrégé, la géographie de la Suisse. Le tout forme un volume de 163 pages, dont l'impression est soignée et dont l'auteur a réussi, nous semble-t-il, à rendre l'étude agréable par une bonne classification et des détails intéressants.

F. P.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le Conseil fédéral a alloué 500 fr. au congrès des instituteurs suisses qui aura lieu à Frauenfeld. Le comité-directeur de la Société des instituteurs de la Suisse romande a fait une démarche tendant à obtenir une subvention analogue pour l'assemblée générale ou congrès qui se tiendra à Neuchâtel fin juillet ou commencement d'août 1882.

NEUCHÂTEL. — Le Comité central de la société pédagogique pour l'année 1882, se compose de M. Renaud à Cernier, président, Guyot à Boudévilliers, vice-président; Kormann à Saules, Marchand, à Dombresson, Amez-Droz à Dombresson, suppléants.

Les deux questions suivantes ont été posées par le Comité, de concert avec M. Roulet, directeur de l'Instruction publique :

1. Quelle est la direction à donner aux études pédagogiques des jeunes instituteurs et institutrices afin qu'ils ne reçoivent leurs brevets et ne soient appelés à diriger des classes qu'après avoir été réellement formés pour la pratique de l'enseignement.

2. Quel peut être le rôle de l'école primaire dans l'enseignement de l'hygiène.

Ces questions ont toutes deux leur actualité.

Dans la circulaire publiée par le nouveau comité, en date du 4 novembre dernier, on rappelle aux instituteurs les questions qui seront traitées au *Congrès de Neuchâtel* qui aura lieu fin juillet ou commencement d'août, c'est-à-dire la question des *examens* comme pierre de touche de l'école et l'organisation de l'enseignement secondaire en regard de l'école primaire et de l'enseignement supérieur.

FRIBOURG. — Le 9 juillet 1881 (nous venons bien tard pour en parler) a eu lieu à Bulle la réunion des instituteurs de la Société fribourgeoise d'éducation. Le conseil d'Etat était représenté par trois de ses membres, l'évêque par un délégué, son vicaire-général Perrin; le préfet,

un certain nombre de magistrats et de prêtres assistaient à la réunion. Le Valais y avait cinq délégués, deux ecclésiastiques et trois laïcs.

L'éloge de M. Weck-Reynold y a été prononcé. Il y a été question d'une école d'application (modèle, comme on dit) qui serait annexée à l'école normale. Elle est appuyée par M. l'abbé Horner d'Hauterive et combattue par M. Progin, directeur de l'école secondaire de Bulle. M. Gillet prend la défense des travaux agricoles d'Hauterive que d'autres voudraient supprimer. M. Collaud regrette l'absence d'un orphelinat cantonal; il voudrait en placer un à Hauterive, où les enfants pourraient servir à former l'école-annexe réclamée. M. l'abbé Tschopp, inspecteur d'écoles, désirerait que les jeunes filles fussent formées à tous les travaux du ménage; il apprend avec plaisir que les sœurs théodosiennes vont établir à Ueberstorf une maison d'éducation pratique pour les jeunes paysannes. On a discuté contradictoirement la question de l'émigration des jeunes gens de la campagne dans les villes. Les uns attaquent les villes, d'autres les défendent. M. Tschopp dit avec raison que cette question est plutôt sociale que pédagogique; c'est aux familles à donner aux enfants des goûts simples et l'amour des champs.

Une scène touchante a marqué le banquet : c'est l'hommage rendu à un vétéran qui enseigne depuis cinquante ans à Lessoc, M. Robadey. Il a reçu une pendule de ses collègues et l'accolade émue du directeur de l'instruction publique, M. Henri Schaller.

GRISONS. — La conférence cantonale des instituteurs a siégé à Zuz dans la Haute-Engadine. Mais elle n'était guère composée que des maîtres d'école de la contrée. Poschiavo et Bregell avaient chacun un représentant et la partie du canton située en deçà des monts seulement trois membres. Un correspondant de la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, s'étonne du peu et se demande si une conférence ainsi constituée peut s'appeler cantonale. Il regrette que le grand-conseil ne règle pas la matière et s'abstienne tout à fait, bien que cette haute autorité compte dans son sein tant d'instituteurs (ils forment le tiers du grand-conseil). Mais à entendre le correspondant, ce seraient les instituteurs eux-mêmes qui ne voudraient pas de cette organisation officielle, de cette réglementation. Ils doivent avoir leurs motifs pour cela. Une conférence cantonale *officielle* peut avoir ses inconvénients.

L'assemblée de Zuz a entendu la lecture d'un travail de M. Kümmerlé sur les *exigences de la vie pratique à l'endroit de l'école*. On a désigné Davos comme le lieu de la prochaine réunion. Sur les cinq députés que les Grisons envoient aux chambres, trois (selon le même correspondant) ne voteront jamais la stricte exécution de l'art. 27 : ce sont MM. Schmid, De Curtins et Sprecher.

FRANCE. — Pendant qu'en Suisse, plusieurs villes et cantons suppriment leurs corps de cadets, en France on va dépenser un million et demi pour faire des fusils scolaires à tous les élèves. L'*Ecole nouvelle*, rédigée par M. Francoilin, directeur de la *Réforme politique et littéraire*, blâme vivement les auteurs de cette mesure, qui lui paraît sentir par trop la militairomanie. « Que d'outils, d'appareils scientifiques, de col-

« leçons de plantes, de modèles, on aurait pu donner aux écoles pour « cette somme. » M. Francolin ajoute qu'on se trompe même au point de vue militaire, car la science militaire consiste surtout en stratégie et en tactique, et les coups de fusil sont peu de chose. (*L'Ecole nouvelle*, n° de décembre 1881).

— Parmi les étudiants qui suivent des cours à la Sorbonne de Paris, on remarque une négresse de la Martinique, dont les connaissances et les talents ont frappé le jury d'examen.

ALLEMAGNE. — Le fameux chef du parti catholique au Reichstag a dit à l'assemblée générale des catholiques allemands à Bonn : « Si les Français veulent avoir le Rhin, nous chanterons : *Ils ne l'auront pas*. Mais aux libéraux qui ont l'école maintenant, nous disons : Ils ne la garderont pas. Car, qu'on m'appelle comme on voudra à Bonn, je dis que nous n'aurons pas de repos jusqu'à ce que la famille et l'Eglise recouvrent leurs droits sur l'école. »

— Un monument a été érigé le 28 août à Leipzig en l'honneur du fondateur de l'asile des sourds-muets Heiricke. Ce monument consiste en un socle de porphyre surmonté du buste de Heiricke de grandeur colossale.

AUTRICHE. — L'empereur s'occupe de l'établissement d'un asile pour les enfants idiots, dans le genre de celui qu'un certain docteur Guggenbühl avait établi en 1841 sur l'Abendberg et qui a pris une *si triste fin* par la faute de cet étrange personnage et du personnel plus étrange encore dont il s'était entouré.

TURQUIE. — Un Arabe nommé Mohammed avait trouvé moyen d'acheter à Londres, de leurs propres parents, treize enfants au prix de 30 à 40 shellings par tête. Entassés dans un bouge, mal nourris et dressés à coups de courbache, ces infortunés croupissaient dans la saleté dont ils ne sortaient que les jours de représentations. L'ambassade anglaise à Constantinople, informée du fait, a fait mettre en liberté ces victimes de la cupidité. On ne nous dit pas ce qu'ils sont devenus. Et quand on pense que Mohammed a parcouru avec ses esclaves blancs une partie de l'Europe, on se demande comment un pareil crime contre l'humanité a pu se commettre sans que la police d'aucun Etat soit intervenue pour y mettre un terme. La plupart des saltimbanques qui parcourent nos villes sont accompagnés d'enfants volés ou achetés de la même façon que ceux de Mohammed et dont l'exhibition devrait être interdite une fois pour toutes dans les Etats civilisés. A quand la création d'une magistrature protectrice de l'enfance opprimée?

PARTIE PRATIQUE

UNE LEÇON SUR LE VERBE ET LA CONJUGAISON

L'étude du verbe doit déjà commencer dans le degré inférieur par des exercices oraux, puis plus tard par des exercices oraux et écrits ; les temps simples de l'indicatif du verbe *être* feront le sujet de ces premières leçons ; une fois que l'enfant sait conjuguer oralement et par écrit les dits temps (sujet et verbe), on ajoutera un attribut en ayant soin de limiter le champ dans lequel l'enfant peut se mouvoir, cela afin de l'obliger à penser. Exemple : Conjuguer les temps simples de l'indicatif du verbe *être* en y ajoutant un attribut indiquant une qualité : *Je suis honnête. Tu es juste. Il est obéissant. Nous sommes assidus. Vous êtes soigneux. Ils sont sages.* Ainsi de suite pour l'imparfait, le prétérit et l'impératif en changeant, autant que possible, d'attribut pour chaque proposition.

Conjuguez les mêmes temps accompagnés d'un attribut indiquant un défaut : *Je suis paresseux. Tu es menteur. Il (ce garçon) est chicaneur, etc.* Les mêmes temps avec les mêmes attributs ou adjectifs employés au féminin : *Je suis paresseuse, etc. Nous sommes étourdies, etc.* Mêmes exercices avec un attribut ayant trait à un métier exercé par les hommes : Ind. présent : *Je suis charpentier. Tu es forgeron, etc.* Ind. imparfait : *J'étais menuisier, etc.* Ind. passé défini : *Je fus horloger, etc.* Mêmes temps avec attribut ayant trait à un état exercé par les femmes : Ind. présent : *Je suis institutrice. Tu es modiste, etc.* Ind. imparfait : *J'étais blanchisseuse. Tu étais couturière, etc.* Ind. passé défini : *Je fus servante, etc.* Ind. futur : *Je serai horlogère, etc.* Impératif : *Sois lingère, etc.* On peut varier beaucoup ces exercices qui feront réfléchir l'enfant et lui apprendront mieux l'orthographe que les exercices rebattus de Larousse, qui donnent à l'enfant plus à copier machinalement qu'à penser.

Ces exercices sur le verbe *être* seront suivis de semblables leçons sur le verbe *avoir* ; une fois que l'élève en saura conjuguer les temps simples, on ajoutera un complément direct. Exemples : Conjuguez les temps simples du verbe *avoir* en ajoutant un complément direct ayant trait aux animaux domestiques, — aux oiseaux domestiques, chanteurs, aquatiques, rapaces, etc., aux poissons, — aux arbres fruitiers, — aux arbres de la forêt, — aux fruits, — aux effets scolaires, — aux instruments aratoires, — aux outils du charpentier, du maréchal, de l'horloger, — aux vêtements, etc.

Ind. présent : *J'ai un chien. Tu as un chat, etc.* Ind. imparfait : *J'avais une poule. Tu avais un canard, etc.* Ind. prétérit : *J'eus un serin, etc.* Mêmes exercices au pluriel : Ind. présent. *J'ai des roses. Tu as des œillets, etc.* Mêmes exercices en ajoutant au complément un adjectif : *J'ai un petit pommier. Tu as un grand noyer, etc.* Mêmes exercices au pluriel : *J'avais de bonnes pommes. Tu avais des cerises rouges, etc. J'aurai des livres neufs. Tu auras des cahiers propres, etc.* On voit que cette méthode oblige l'enfant à observer tout en lui apprenant les règles

de grammaire et la formation de la proposition simple, ce qui, par le fait, équivaut aux exercices préliminaires de la composition.

Voilà, en variant encore, les exercices pour le degré inférieur.

Ami GUEBHART et O.-E. STOLL, inspect. (*Rapport de 1881.*)

Dictée pour le degré moyen.

LES JEUNES SAPINS DE LA MONTAGNE.

Lorsqu'on parcourt pour la première fois une forêt de haute montagne, on est frappé à la vue d'un grand nombre de jeunes sapins à demi écrasés, recourbés et tordus, qui, après être restés tout l'hiver durant ensevelis sous la neige, paraissent faire de vains efforts pour se redresser quelque peu, et entraînent avec eux des paquets de mousse et de feuilles mortes, qui souillent la verdure de leurs rameaux. Ils font vraiment pitié à voir, et, si l'on ne réfléchissait pas que les arbres gigantesques qu'on peut admirer autour d'eux ont évidemment dû subir dans leur temps les mêmes avaries, on se demanderait si jamais ceux-ci pourront acquérir cette belle tige rectiligne (1) que tout sapin raisonnable doit à la fin présenter. Quoi qu'il en soit, cette lutte, qui parfois dure plus de vingt années, paraît être bien longue; c'est, semble-t-il, beaucoup de temps perdu. Eh bien, si ces faibles plantes, dont les humbles allures inspirent au passant une dédaigneuse pitié, avaient tenté dès leurs premiers ans de dresser fièrement la tête, elles auraient toutes péri cet hiver (2), tandis qu'en restant patiemment courbées sous la neige, jusqu'à ce qu'elles aient acquis la vigueur nécessaire pour braver les intempéries, elles ont échappé au danger lorsqu'il était le plus redoutable, et bien des générations ont été ainsi préservées.

(M. BERTHOLET, inspecteur-forestier.)

Dictée pour le degré supérieur.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS.

Ses deux millions de volumes rassemblent toutes les productions de l'esprit humain. Elle réalise à la lettre cet édifice de l'imprimerie dont parle Victor Hugo dans sa *Notre-Dame* (1), immense construction appuyée sur le monde entier, à laquelle l'humanité travaille sans relâche, qui grandit et s'amoncelle en spirales (2) sans fin, où il y a confusion de langues, activité incessante, labeur infatigable, concours acharné; refuge promis à l'intelligence contre un nouveau déluge, contre une submersion (3) de barbares; seconde tour de Babel du genre humain (4). Et que d'ornements exquis et précieux décorent cette masse prodigieuse! Editions *princeps* (5), exemplaires uniques, raretés inouïes, incunables (6) intacts, reliures qui valent des bijoux. Toutes les bibliothèques réunies de l'Europe ne reformeraient pas un pareil ensemble. — Cette immense multitude de livres a, dans la galerie des manuscrits, sa salle des ancê-

(1) En ligne droite.

(2) De 1879-1880.

(1) *Notre-Dame de Paris*, roman célèbre, historique et descriptif sur la société française au temps de Louis XI. — (2) Etymologiquement, « en enroulement. ». — (3) Sens figuré; au sens propre, action de submerger, c'est-à-dire d'inonder, de couvrir d'eau. — (4) Exemple d'*allusion*. — (5) Les premières de toutes. — (6) Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie. —

tres. Cent mille volumes la composent, de tous les pays et de tous les âges, de toutes les calligraphies et de toutes les langues, sources des textes, originaux vénérables, feuillets sybillins (7) de l'érudition. Beaucoup sont de ceux que les rois du moyen âge achetaient parfois au prix d'une ville et que, sous peine d'excommunication, il était défendu de changer de place. Les miniatures qui les illustrent, les ornements qui les encadrent ajoutent à leur prix une inestimable valeur. Tout un monde d'art est scellé sous leurs lourdes reliures de bois ou d'ivoire. La peinture, au moyen âge, s'était réfugiée dans le livre: elle y attendait l'heure de son réveil; elle y préludait à ses grandes créations futures par des vignettes (8) et des figurines (9) du fini le plus délicat. Tel manuscrit enluminé (10) est souvent le seul témoin qui reste de l'art d'un siècle aboli.

(Paul de SAINT-VICTOR.)

MATHÉMATIQUES

RÉPONSES AUX PROBLÈMES DU N° 23, p. 375.

XXXI. Les dimensions de la citerne seront : $4^m,0710$; $5^m,6994$ et $7^m,3278$.

XXXII. La profondeur approximative du puits est de $107^m,6$ à $0^m,1$ près.

30. Ils ont reçu, le premier : fr. 40,50 et fr. 6 par jour ; le second : fr. 24,30 et fr. 3,60 par jour.

31. $\frac{3}{14}$ et $\frac{15}{28}$.

Solutions exactes.

XXXI et XXXII. MM. G.-E. Perret, St-Blaise ; L. Crottaz, Daillens ; E. Pelet, Renens ; J. Delachaux, élève du Gymnase pédagogique, Neuchâtel ; G. Cloux, Villars-Bozon.

XXXI. M. L. Chenevard, Serrières.

30 et 31. M^{lles} E. Gabus et L. Huguenin, Locle ; M^{me} E. Addor, Mauborget et E. Longchamp, élève de M. G. Cloux, Villars-Bozon.

Solution du problème XXXI.

Soit x la longueur de la citerne ; les autres dimensions seront $\frac{7x}{9}$ et $\frac{5x}{9}$. On a : $x \times \frac{7x}{9} \times \frac{5x}{9} = 170000 \text{ dm}^3$ et en faisant les multiplications indiquées : $\frac{35x^3}{81} = 170000 \text{ dm}^3$.

d'où $x^3 = \frac{170000 \times 81}{35} = 393429 \text{ dm}^3$ environ

$x = \sqrt[3]{393429}$; d'où, par log. on tire : $\log. 393429 = 5,59486$.

(7) Cachés, dans le sens d'oracles. — (8) Petites gravures en tête d'un livre ou d'un chapitre. — (9) Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc. — (10) Colorié.

En divisant par l'indice 3, il vient 1,86495.

Le log. 1,86495 correspond à 73^{dm},278 ou 7^m,3278.

donc $x = 7^m,3278$

l'autre côté $= \frac{7^m,3278 \times 7}{9} = 5^m,6994$

et le petit côté $= \frac{7^m,3278 \times 5}{9} = 4^m,0710$.

Réponse : longueur 7^m,3278 ; largeur 5^m,6994 ; hauteur 4^m,0710.

L. CROTTAZ, Daillens.

Solution du problème XXXII.

Les 5 secondes écoulées depuis le commencement de la chute jusqu'à l'arrivée du son à l'oreille de l'observateur comprennent :

1^o le temps employé par la pierre pour descendre et 2^o le temps employé par le son pour remonter.

Si nous représentons le premier par x ,

le second sera exprimé par $(5-x)$.

Soit e l'espace parcouru par la pierre, en appliquant la formule de la pesanteur, $e = \frac{gt^2}{2}$ nous aurons :

$$e = \frac{gx^2}{2} \quad (1)$$

D'autre part, en admettant que le son parcourt 340^m par seconde, nous aurons :

$$e = 340 (5 - x) \quad (2)$$

Des égalités (1) et (2), nous tirons l'équation suivante :

$$\frac{gx^2}{2} = 340 (5 - x)$$

qui donne :

$$g x^2 = 680 (5 - x)$$

et

$$g x^2 = 3400 - 680 x$$

$$g x^2 + 680 x - 3400 = 0$$

et enfin

$$x^2 + \frac{680}{g} x - \frac{3400}{g} = 0$$

$$\text{d'où nous tirons : } x = -\frac{340}{g} \pm \sqrt{\left(\frac{340}{g}\right)^2 + \frac{3400}{g}}$$

$$\text{et de là : } x = -\frac{340}{g} \pm \sqrt{\frac{115600}{g^2} + \frac{3400}{g}}$$

$$x = -\frac{340}{g} \pm \sqrt{\frac{115600 + 3400 g}{g}}$$

$$\text{et enfin : } x = \frac{-340 \pm \sqrt{115600 + 3400 g}}{g}$$

En remplaçant g par sa valeur $9^m,8088$ on a :

$$x = \frac{-340 \pm \sqrt{115600 + 3400 \times 9^m,8088}}{9,8088}$$

Puis en effectuant les calculs, on a successivement :

$$x = \frac{-340 \pm \sqrt{148949,92}}{9,8088}$$

prenant le signe positif du radical :

$$x = \frac{-340 + 385,94}{9,8088}$$

$$x = \frac{45,94}{9,8088}$$

et enfin $x = 4^s,68355$, temps employé par la pierre et $(5 - x) = 0^m,31645$, temps employé par le son.

On déduit de là :

$$e = 0,31645 \times 340^m = 107^m,59$$

et pour preuve :

$$e = \frac{g x^2}{2} = \frac{9,8088 \times (4,68355)^2}{2} = 107^m,58$$

Réponse : La profondeur approximative du puits est donc de $107^m,6$ à $0^m,1$ près.

H. L. JATON, Coss onay.

VARIÉTÉ.

Que pourrait-on, grammaticalement, répondre à la boutade suivante tirée de la *Revue britannique* ?

« L'académie veut que le mot *orgue* soit masculin au singulier et féminin au pluriel ; en se conformant à cette burlesque décision, les musiciens seraient obligés d'ajuster des phrases comme celles-ci : *L'orgue nouveau de Saint-Denis, le vieux orgue de Notre-Dame de Paris, sont très puissantes et très harmonieuses ; celui de Saint-Maximin (Var) est un des plus anciennes peut-être, le meilleur de toutes celles de l'Europe.* Notre oreille repousse de semblables dissonances. »